
Le développement des cultures commerciales à Toumodi (Côte d'Ivoire) de 1910 à 1950

Kouamé Baudouin Djaha *

Résumé

En 1893, la Côte d'Ivoire devenait colonie française. Après une période de : « pacification » du territoire, s'en suivait sa mise en valeur. Cette initiative coloniale était marquée par l'introduction d'un certain nombre de cultures. Celles-ci n'avaient pas profité seulement aux colonisateurs puisqu'elles avaient posé les bases du futur développement de la colonie. Ce qui avait abouti par la suite au "miracle ivoirien", avait été expérimenté dans certaines localités qui composaient le N'Zi-Comoé à l'exemple de Toumodi. L'objectif de l'étude est de comprendre la manière dont l'autorité coloniale s'y prenait pour implanter les cultures commerciales dans ladite localité. En recourant aux travaux de recherches déjà publiés sur le sujet, aux témoignages oraux, ainsi qu'aux sources d'archives, nous sommes parvenus à restituer les grandes étapes de l'implantation des cultures commerciales dans la localité de Toumodi de 1910 à 1950.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Période coloniale, Toumodi, Agriculture commerciale, Implantation.

Abstract

In 1893, Côte d'Ivoire became a French colony. After a period of pacification, the territory was developed. This colonial initiative was marked by the introduction of a number of crops. These not only benefited the colonists but also laid the foundations for the future development of the colony. What later led to the Ivorian miracle had been tried out in certain towns in the N'Zi-Comoe région, such as Toumodi. The aim of this study is to understand how the colonial authorities managed to establish cash crops in this locality. By drawing on published research on the subject, written and oral testimonies and archival sources, we have succeeded in reconstructing the main stages in the establishment of cash crops in Toumodi between 1910 and 1950.

Keywords : Côte d'Ivoire, Colonial period, Toumodi, Commercial farming, Implantation.

* Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ; E-mail : pekouetienne@gmail.com

Introduction

La pratique de l'agriculture commerciale dans la localité Toumodi¹⁰ trouve son origine dans la colonisation. Cependant, il faut aussi noter que dans la période dite précoloniale, la population s'y adonnait. Seulement, c'était une agriculture vivrière d'autosubsistance. Autrement dit, elle servait surtout à nourrir celui qui la pratiquait, sa famille, voire sa tribu. Les méthodes utilisées étaient : « archaïques ». Ainsi, la volonté du colonisateur d'avoir des matières premières pour les industries métropolitaines et la nécessité pour les indigènes d'avoir des moyens de faire face aux pressions fiscales et financières dans la première moitié du XX^e siècle, avaient amené l'administration à introduire de nouvelles cultures avec des techniques agricoles distinctes de celles pratiquées par les populations locales. Ces faits relatifs à la politique économique coloniale suscitent des interrogations : comment l'administration coloniale avait-elle procédé pour faire la promotion des cultures commerciales à Toumodi de 1910 à 1950 ? De cette question principale découlent les questions subsidiaires suivantes. Quels étaient les fondements d'une telle entreprise coloniale ? Quels étaient les moyens adoptés ? Et quel est l'impact d'une telle initiative ?

Pour répondre à ces questions, nous avons convoqué les travaux déjà publiés sur le sujet (thèses, mémoire, articles et ouvrages), les témoignages oraux, ainsi que les sources d'archives (série E, série R, série G). L'étude s'articule autour de trois points. D'abord, il est question d'inventorier les facteurs de l'implantation des cultures commerciales dans la localité de Toumodi, et aussi mettre en évidence les premières plantations dans ladite localité. Ensuite les moyens mis en œuvre par le colonisateur pour le développement des cultures commerciales à Toumodi. Enfin, les conséquences de l'implantation de l'économie de plantation coloniale à Toumodi.

1. L'implantation des cultures commerciales à Toumodi 1910 à 1920

La volonté du colonisateur d'avoir des matières premières pour les industries métropolitaines et la nécessité pour les populations locales

¹⁰ Toumodi est née, au milieu du 19^e siècle, d'un carrefour de pistes, conduisant l'une vers Tiassalé et les ports de traite de la côte, l'autre vers Bouaké et les empires du nord, la troisième vers les fronts aurifères de Kokumbo, à une trentaine de kilomètres vers l'ouest. (Bettignies 71).

d'avoir les moyens de faire face aux pressions fiscales ont concouru à la mise en place des premières plantations dans la localité de Toumodi.

1.1. Le besoin des matières premières pour les industries métropolitaines

Les cultures d'exportations intéressaient particulièrement l'administration coloniale dans le but d'alimenter le commerce européen. À partir de 1911, les populations des villages de Toumodi furent obligées de fournir une certaine quantité de produits recherchés par les administrateurs. Le lieutenant-gouverneur Angoulvant, en tournée dans le cercle Baoulé, note une croissance du commerce (Pamard 221). En 1913, la Côte d'Ivoire connaît une crise liée à l'économie de cueillette. Cette crise du caoutchouc ouvrait la voix au choix de l'agriculture d'exportation (Yayat 11).

À la sortie de la première guerre mondiale, la France était affaiblie malgré la victoire des Alliés. Au cours de cette bataille, sa politique d'expansion en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire connaît un ralentissement. En effet, durant le conflit, la France a rappelé certains de ses fonctionnaires chargés de l'expansion des territoires. Vouloir figurer parmi les premières puissances emmène la France à intensifier sa politique surtout agricole de mise en valeur. (Lattoh 23). Son objectif réel est bien de trouver des débouchés pour écouler les produits européens d'une part et d'autre part d'exploiter les pays colonisés au seul profit de la métropole. À cet égard, Angoulvant, gouverneur de la colonie de la Côte d'Ivoire, n'hésite pas à imposer sa politique en fonction des intérêts supérieurs et bien compris de la civilisation qu'il définit comme suit :

Dans tout ce qui précède, on a subordonné comme l'entendent les intérêts bien compris de la colonie l'action militaire, l'action politique et administrative. Mais cette action, elle-même doit à son tour être déterminée en tenant compte, pour la plus grande part et des avantages que peuvent attendre nos colons et nos commerçants et des intérêts économiques (Canale 130)

La métropole va utiliser cette mission pour assouvir ses intérêts économiques. L'environnement international influence la politique de mise en valeur. Vouloir être sur la scène internationale, c'est aussi fournir des matières premières conséquentes à ses industries, en vue de résister à la concurrence des autres puissances.

Outre ce facteur, il y avait une nécessité pour les populations locales d’avoir les moyens pour faire face aux pressions fiscales.

1.2. Les indigènes face aux pressions fiscales

Le pouvoir colonial pour financer le budget a institué un système fiscal fort rigide. Ce système se justifiait par le fait que les autorités coloniales avaient besoin de ressources financières suffisantes pour la mise en valeur de la colonie et pour l’instauration d’un ordre public incontestable (Tra 4). Cet impôt visait à obliger les paysans de la localité de Toumodi à se consacrer beaucoup plus aux produits d’exportation. C’était le cas avec la fourniture du caoutchouc dans le cadre de l’effort de guerre. La méthode consistait à obliger les populations locales à produire une certaine qualité de denrée selon les possibilités de la localité et selon les exigences des maisons de commerce. L’administration locale était notée et appréciée d’après le rendement de sa localité en production et en impôt. (Canale 250).

Pour l’impôt de capitation, le chef de famille devrait pratiquer au moins dans une partie de son champ une culture industrielle. Pour éviter les bastonnades et humiliations de la part des gardes de cercles et autres agents de la force publique, chaque chef de famille se voyait contraint de s’acquitter de cette redevance. Il faut aussi rappeler que quiconque connaît la place de l’impôt chez l’africain, appréhende à sa juste valeur la détermination dont firent montre les populations pour payer l’impôt, qui à l’origine frappait tous les autochtones. L’impôt constituait la source la plus importante des revenus pour la localité et par voie de conséquence pour le cercle : « Vous avez dans votre terre votre impôt et le mariage de vos filles » (Delavignette 45).

La volonté du colonisateur d’avoir les matières premières pour les industries métropolitaines et la nécessité pour les indigènes d’avoir les moyens pour faire face aux pressions fiscales constituent les fondements des premières plantations expérimentales dans la localité de Toumodi.

1.3. Les premières plantations expérimentales à Toumodi

Le café et le cacao étaient complètement ignorés dans l’économie traditionnelle. Le développement des caféiers et des cacaoyers était la conséquence d’une rigoureuse pression administrative. Les premières années ont été le fait des plantations européennes. Mais le grand essor des

plantations baoulé a été assuré par les Baoulé eux-mêmes. On trouvait les premières plantations de cacao dans le district de Tiassalé, dès 1904 et dans les villages d'Onossou et de Moronou (Pamard 215). Le Lieutenant-gouverneur Angoulvant remarquait à propos du cacaoyer que son introduction dans le sud du cercle était un fait acquis. En effet, un indigène originaire de la Gold Coast et habitant Tiassalé avait planté 1870 pieds sur une superficie de 13 ha. L'administration ordonnait d'aller chercher à Tiassalé les cabosses pour les planter dans leur village. En 1912, la production relevée à Tiassalé n'était que de 2 tonnes. (Pamard 215). Après le cacao, ce fut l'apparition du café. En 1924, on s'interrogeait dans les rapports sur les conditions d'introduction des graines et plants de caféiers. La culture démarra dans la localité de Toumodi vers 1930 (Pamard 215).

La répartition des cultures au 1^{er} juillet 1933 donnait pour la subdivision de Toumodi 850 ha de surfaces plantées (plantations européennes et indigènes) en cacaoyers et 300 ha en caféiers (Pamard 216). Les semis de pépinières en Robusta et en Indénié distribués en totalité aux populations locales de Toumodi et mis en terre au début de la saison pluvieuse avaient proliféré remarquablement et assuraient déjà de jeunes plants pleins de vigueur. En 1933, c'était l'établissement des premières pépinières dans chaque village sous les ordres et les soins du commandant de cercle.¹¹

Comme celles du cacao, les premières plantations étaient isolées. Les plantations européennes demandaient de la main d'œuvre sur place. Au sud de Tafissou (village situé à 5 kilomètres de l'actuel Djekanou), sur le terroir du village, existait une plantation appartenant à un européen. 30 ha de café étaient plantés en 1930 et 60 ha en 1935 à la fois en Indénié et en Kouillou qui provenaient du peuplement naturel (Pamard 216). En 1931, Duvignacq en tournée dans le sud-ouest du cercle, découvrit un peuplement important de caféiers spontanés de variétés Kouillou d'environ 200 ha et à forte densité, situé à peu près à 25 kilomètres au sud-ouest de » Toumodi vers le Bandama sur les territoires des villages de Kotokouassikro, Abouakakro, Tafissou et Groudji (Pamard 216).

À la même époque, le gouverneur Reste commandant de la Côte d'Ivoire de 1931 à 1935, encouragea les efforts des plantations et distributions de plants. Les moniteurs des services agricoles et des sociétés

¹¹ Duvignacq qui joua un grand rôle dans le développement de la culture du café fut adjoint des Services Civils au poste de Toumodi de 1931 à 1935 (Pamard 216).

de prévoyance aidait et conseillaient dans la localité de Toumodi les agriculteurs afin de développer le mieux possible les nouvelles cultures (surveillances de pépinières, conseils sur les manières de planter, la lutte contre les maladies, prêt de matériel agricole). (Pamard 217).

La volonté du colonisateur d’avoir les matières premières pour les industries métropolitaines et la nécessité pour les indigènes d’avoir les moyens pour faire face aux pressions fiscales concourent à l’avènement des premières plantations expérimentales dans la localité de Toumodi. À partir de l’implantation des cultures commerciales quels sont les moyens mis en œuvre par le colonisateur pour leur développement ?

2. La promotion des cultures commerciales à Toumodi de 1920 à 1946

Pour un meilleur développement des cultures commerciales dans la localité de Toumodi, l’autorité administrative a innové dans les techniques agricoles. Elle s’est servie également de la contrainte envers les populations locales. Elle a enfin eu recours à la main d’œuvre extérieure à la localité.

2.1. La recherche et les innovations dans les techniques agricoles

L’amélioration des cultures commerciales se manifestait par les nombreux efforts à travers le choix des terrains. Cette conception était beaucoup plus visible à partir de 1933 avec l’intensification des champs du caféier. Les plantations une fois choisies dans chaque village, étaient signalées à l’administrateur qui faisait appeler les chefs à travers une rencontre portant sur l’unité de la culture et la nécessité d’effectuer les travaux demandés.¹² Ce mode de plantation adopté par le commandant de cercle avait été mis en application dans les différentes tribus du cercle Ouralebo, les faafoué, les N’Zikpli, les Saa, les Ahitou, les N’Gban, les Agba et les Nanafoué (Fabio 30). , et permis de doter un certain nombre de villages en plantations de caféiers selon l’importance¹³. Désormais, l’administration recherchait dans la localité appartenant à chaque village considéré, le terrain qui convenait le mieux à la culture du caféier. Par exemple dans la mesure du possible il faut rechercher des forêts éloignées

¹² ANS, 2G32-31, 1923, p.7.

¹³ 1RR-108-X-7-181. Colonie de la Côte d’Ivoire- Service de l’agriculture rapport annuel portant sur les cultures agricoles : café, cacao, coton, le commerce du bétail dans les cercles des Lagunes, N’Zi-Comoé, Baoulé, 1921.

du marigot.¹⁴ L'administration ne se contentait pas seulement d'imposer des plantations collectives dans chaque village, mais elle tenait compte des conditions de réussite avec la collaboration locale.

A cela il faut ajouter les pépinières administratives. On enregistrait de plus en plus une méthode rationnelle adoptée¹⁵. Il s'agissait des pépinières contrôlées et établies près des postes administratifs de certains cantons et villages. C'était l'exemple de Tafissou, village situé à 5 kilomètres de l'actuel Djekanou, (Pamard 216), situé près des rivières ou des points d'eau inépuisables. La surveillance de ces pépinières était plus aisée.¹⁶

Au total, à partir de 1920, l'on note des innovations dans l'agriculture commerciale dans la localité de Toumodi. Il s'agit de l'association des populations locales et l'avènement des pépinières administratives. Cette initiative du colonisateur s'était déroulée souvent avec l'usage de la contrainte envers les populations locales.

2.2. L'usage de la contrainte envers les populations locales

La localité de Toumodi comprenait cinq cantons¹⁷ et 135 villages en 1930.¹⁸ L'organisation de l'administration de la localité de Toumodi obéissait à une structure pyramidale. Ainsi, le Lieutenant-gouverneur donnait des instructions au commandant de cercle qui les transmettait au chef de subdivision en vue de leur exécution. Au dernier palier de cette structure, l'on retrouvait les chefs de cantons et de villages. Ceux-ci étaient sous l'autorité directe du chef de subdivision. C'est l'exemple du chef de canton N'Da Oka avec les N'Gban à Lomo Nord. Dans l'exercice de ses fonctions, il était appelé à se rendre régulièrement dans les villages de son ressort, ce qui visiblement n'était pas du goût de ses administrés. Les tournées du chef de canton, encore plus que celles, moins fréquentes, du

¹⁴ ANS, 1RR56, 1913-1933.

¹⁵ 1EE 155 à 1EE156- Instructions aux commandants du poste de Toumodi.

¹⁶ ANS, 2G34, Colonie de la Côte d'Ivoire.

¹⁷ Dans la subdivision de Toumodi cinq cantons furent institués en regroupant parfois certaines tribus préexistantes :

- Canton Aitu (avec les N'Gban à Lomo Nord)
- Canton Warebo (avec les N'Zikpri et les Saa à Toumodi)
- Canton Faafue à Kplessou
- Canton Nanafue à Attiègouakro
- Canton Akue à Yamoussoukro

¹⁸ Mono graphie du N'Zi-Comoé.

commandant entraînaient en effet, la dure corvée du portage. C'était accompagné trop souvent de réquisitions abusives d'animaux, vivres et main d'œuvre, le tout étant volontiers assorti de coups de chicotte pour les plus récalcitrants (Fabio 356).

Tout comme son prédécesseur Nanua Koffi, il était chargé de regrouper et percevoir les impôts et de les faire diriger sur le poste, d'envoyer des porteurs et des hommes pour les travaux au poste de Toumodi (Fabio 352). Dans la circulaire de 1923, le gouverneur Dieudonné François Reste en précise l'importance : « Le problème de la chefferie présente un intérêt capital. Le concours des chefs indigènes nous est absolument indispensable. Ici comme partout ailleurs, dans nos colonies, la masse ne pourra réellement progresser que si elle est fortement encadrée » (Diabaté 105).

Cette force exercée dépendait des gardes cercles et des agents de vulgarisation agricole. Au cours de leurs tournées, ces derniers inspectaient les champs pour vérifier si les paysans respectaient les ordres. Lorsque la qualité du travail ne leur plaisait pas, ils obligeaient les habitants de tout un quartier à retourner au champ du commandant jusqu'à ce que le travail soit convenablement effectué. Ceux qui refusaient d'obéir aux ordres étaient humiliés en public. D'autres personnes contournaient ces mesures en s'enrôlant comme commis ou comme auxiliaires, ce qui expliquait par moment des migrations vers d'autres zones.¹⁹

L'incitation administrative à la production et l'urgente nécessité de prévenir les besoins de la Métropole en matières premières amènent les populations locales à avoir recours à la main d'œuvre extérieure.

2.3. Le recours à la main d'œuvre extérieure

Le succès de l'implantation de l'agriculture commerciale à Toumodi résidait dans la main d'œuvre abondante venue du pays Agba, du nord et surtout de la main d'œuvre étrangère. Dans la première décennie, suite à l'implantation effective des cultures commerciales, les populations étaient confrontées à un problème de main d'œuvre. Celles-ci se dirigeaient vers les peuples situés dans les zones de savanes de Dimbokro et Bocanda. Koffi Yao²⁰ souligne que les populations finissaient par s'installer

¹⁹ ANCI, Cercle du N'Zi-Comoé, Poste de Toumodi, Rapport politique 3^e trimestre 1918.

²⁰ Yao KOFFI, Planteur à Djekanou, Entretien du samedi 14 août 2021 à Djekanou.

définitivement dans la localité. Malgré l'avènement de ces individus la demande en main d'œuvre demeurait forte. Ainsi les autochtones faisaient appel aux populations du nord. En effet, ces populations étaient des habitués des travaux champêtres intenses et disposaient d'une véritable force de travail. Certains s'y installaient de manière permanente et avaient bénéficié de l'hospitalité de leurs hôtes. Ceux-ci leurs avaient concédé des terres en vue de la pratique des cultures commerciales.

Il faut aussi noter que la politique coloniale de 1932 à 1947 était marquée par le rattachement d'une partie de la colonie de la Haute-Volta à celle de la Côte d'Ivoire. Cela a engendré un exode progressif de certains travailleurs voltaïques vers la localité de Toumodi.

3. Les conséquences de l'économie de plantation dans la localité de Toumodi

L'implantation des cultures commerciales à Toumodi avait naturellement impacté les populations locales. Il s'agissait dans un premier temps de l'extension des exploitations agricoles et de l'avènement des grands planteurs. Dans un second temps, il était question de l'intensification des pratiques occultes.

3.1. L'extension des exploitations agricoles privées et publiques à Toumodi

La politique d'extension des terres cultivables mise en œuvre par les populations visait à encourager les paysans à agrandir les terres cultivables. Les terres mises en valeur par les planteurs représentaient moins de 20°/° de la superficie totale des concessions européennes (Pamard 220). Ainsi, c'est à la population locale que revient la mise en valeur des terres cultivables. Une telle politique, trouvait plus ou moins l'assentiment de l'administration coloniale. En effet, entre les deux guerres, l'administration insistait sur la nécessité d'amener les populations locales à multiplier les plantations surtout les "cultures riches". L'un des axes principaux de la politique de relance économique du gouverneur Reste à partir de 1933 portait sur l'augmentation de la production par une extension des surfaces cultivables. Le mouvement qui avait commencé en 1923, s'était accentué à partir de 1933 (Diabaté 171). En 1935, l'administration essaya d'introduire la culture industrielle du coton à côté de la production locale. Une variété nouvelle le coton Isham, avait été importée du Nigéria. Les

baoulé de la localité de Toumodi renâclèrent devant cette culture qui progressait cependant dans la localité (Pamard 220). Les Baoulé de la localité de Toumodi étaient de plus en plus nombreux à créer des plantations de cacao et de café en profitant des conseils prodigués par les services agricoles. Une série d'instructions administratives, échelonnée entre 1908 et 1939, permet de rendre compte des grandes options en matière de développement agricole. Il faudrait évoquer toutes les formes d'incitations administratives en faveur des cultures, les soins à donner aux plantes, afin de lutter efficacement contre les parasites.²¹ Egalement les nombreuses circulaires dégageaient essentiellement le développement des cultures abusives, l'extension et l'intensification de la production, le développement de l'usage du matériel agricole, l'amélioration de certaines espèces cultivées et une meilleure présentation du produit.²² Joignant la pratique à la théorie pour une action plus efficace, l'administration procédait à des distributions gratuites de semences sélectionnées de sorte à créer des pépinières et à participer concrètement sur le terrain par l'intermédiaire des agents de l'agriculture, à toutes les opérations exigées par les nouvelles cultures, depuis les semis jusqu'à la phase finale de la récolte.²³

Il s'en suivait qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, on avait un nombre important de petits planteurs locaux. Ils possédaient en général, moins de deux hectares de plantations. Cependant, les mesures prises sur la main d'œuvre obligatoire entre 1939 et 1945 en diminuaient même l'importance. Dans le village de Tafissou en 1948, on comptait 78 ha en cacao pour 21 plantations, 58 ha en café pour 19 plantations et 390 ha en plantations mixtes (Pamard 115). Toutefois ce volet de la politique coloniale permettait d'affirmer que jusqu'en 1950, le paysage agraire de la localité de Toumodi s'installait, certes encore modestement, mais résolument. Les mesures prises et les pressions administratives permettaient l'instauration des cultures commerciales principalement entre 1930 et 1950.

L'une des conséquences de l'implantation des cultures commerciales de 1910 à 1946, a été l'extension des exploitations agricoles privées et

²¹ ANCI 1EE 147.

²² ANCI, 1EE 147.

²³ ANCI, 1EE 147.

publiques. Dans les faits, cette entreprise coloniale a engendré l'avènement des grands planteurs dans la localité de Toumodi.

3.2 L'avènement des grands planteurs à Toumodi

Les exigences de l'économie coloniale allaient transformer la chefferie en une fonction de plus en plus autoritaire et donner à ses représentants un pouvoir sans précédent dans l'organisation politique traditionnelle. Les avantages matériels et les privilèges dont jouissaient les chefs administratifs leur avaient permis de remplir cette condition indispensable. Ils avaient un traitement particulier en leur faveur et une part des impôts perçus. Ils étaient aussi chargés de désigner les hommes de leurs villages exigés par le recrutement. Peu des dépendants directs des chefs furent frappés. Disposant d'argent et une main d'œuvre familiale presque intacte, parfois même des travailleurs recrutés, les « notables » étaient en mesure d'entreprendre les premières plantations comme l'attestent l'âge et l'appropriation des plantations figurantes aux cadastres. Ils s'enrichissaient et exerçaient les fonctions de protecteurs attendues d'un homme éminent.²⁴

Pour d'autres, ces planteurs étaient des : « hommes noirs », c'est-à-dire d'anciens captifs qui étaient parvenus à inverser l'ordre social en leur faveur. C'était l'exemple du plus gros village faafoué de Tollakro situé dans la forêt à 2.5 kilomètres du Bandama qui était antérieur à la création de Groudji. Un chasseur captif d'Abou Aka, installa en forêt son campement qui deviendra par la suite Tollakro du nom de son fondateur Kouakou Tolla (Pamard 202). Dans ce qui suit, nous avons un tableau indiquant certains chefs cantons et chefs du village avec leurs superficies en hectare dans les années 1940.

²⁴ Economie coloniale et travail forcé : <https://books.openedition.org/editions-ehes/121?lang=fr>, Consulté le 21-12-2022.

Tableau : Catégorie de planteurs de certains chefs de villages de Toumodi selon leur superficie en hectares

Noms	Villages	Statuts	Superficies en ha
N'Da Oka	Lomo Nord	Chef canton Lomo Nord	Au moins dix hectares
Nanua Koffi	Lomo nord	Chef canton Lomo Nord	Au moins dix hectares
Kouakou Sé	Kokumbo	Chef du village	Au moins cinq hectares
Kouakou Tolla	Tollakro	Fondateur du village	Au moins cinq hectares
Ano Konan	Tafissou	Chef du village	Au moins cinq hectares
Koffi Yao	Abouakakro I (Djekanou Aujoud'hui)	Chef du village	Au moins cinq hectares
Koffi Kouame	Kottokouassikro	Chef du village	Au moins cinq hectares
Abou Aka	Abouakakro 2	Chef du village	Au moins cinq hectares
Koffi Bodou	Groudji	Chef de village	Au moins cinq hectares
Kouassi Yobouet	Yobouekro	Chef du village	Au moins cinq hectares
N-Dezué Abou	Mougnan	Fondateur du village	Au moins cinq hectares
Ahotoua Koto	Mougnan	2 ^{ème} chef du village	Au moins cinq hectares
Songan Assui	Bringakro	Chef du village	Au moins cinq hectares

Source (Pamard et 1RR73).

Dans ce tableau, nous avons les noms de certains chefs de village dans la zone de l'actuel Djekanou qui avaient au moins cinq hectares de cacao dans les années 1930. Ceux qui possédaient les grandes superficies étaient d'abord les chefs de cantons, ensuite les chefs de village, les notables, les chefs de quartiers communément appelés : « Apkasoua » et

enfin, les chefs de famille. Depuis l'époque précoloniale jusqu'à la période coloniale la plantation appartenait au chef de famille. Du coup, les grands enfants seront à leur propre compte. Il faut aussi souligner que ce sont les chefs de villages qui fournissent la main d'œuvre pour le compte du chef de canton. Ce qui expliquait que la taille des plantations suivait l'ordre que nous venons de présenter.²⁵

L'implantation des cultures commerciales à Toumodi a engendré l'avènement des grands planteurs. Elle a aussi intensifié les pratiques culturelles.

3.3. L'importation des pratiques culturelles des migrants à Toumodi

L'introduction des cultures commerciales avait engendré un exode d'autres peuples (les Agba de Dimbokro, Ouelle, Bocanda),²⁶ vers la localité de Toumodi. Ceux-ci ne se déplaçaient pas seuls. Au contraire, ils venaient sous l'autorité de leurs dieux. Ainsi, on constata une recrudescence des pratiques culturelles dont le but consistait principalement à se protéger des travaux pénibles. Aucune autorité n'était visible au-delà du village et même l'autorité villageoise s'exerçait, non pas en fonction des structures manifestes (chefferie), mais en fonction des structures latentes (leadership informel) s'appuyant sur le contrôle de puissances surnaturelles (Fabio 35). Mais aussi à pouvoir résister et vaincre les gardes cercles qui, souvent infligeaient à ces populations des pratiques inhumaines. L'avènement de la colonisation avait engendré une évolution dans le mode de vie des populations locales.

Autrefois, les contacts avec les communautés voisines étaient rares. Chaque communauté se comportait comme le défenseur de la terre de ses ancêtres. De même, cette politique d'autarcie se manifestait au plan économique. Cependant, l'effet de la colonisation mêlé au développement des cultures d'exportation va provoquer un brassage entre les différents groupes ethniques. C'est le cas de certains Agba de Dimbokro, de Ouellé et de Bocanda, qui immigrèrent vers la localité de Toumodi.

S'il était vrai que les populations étaient de tradition animiste, il fallait tout de même reconnaître que ces pratiques jugées sataniques par « l'homme blanc », allaient de plus en plus s'intensifier. Elles avaient

²⁵ Le collectif des anciens de Djekèkro, entretien réalisé le mercredi 6 août 2022 à Djekèkro.

²⁶ Monographie du N'Zi-Comoe

pour but d'apporter la protection et étaient utilisées comme une arme de combat contre les abus de la colonisation perpétrés par les gardes cercles. Selon nos informateurs les ancêtres subissaient des humiliations de telle sorte qu'ils se rendaient par moment au nord de la colonie de la Côte d'Ivoire pour augmenter leur puissance dans ce domaine²⁷. Cet engouement pour le mysticisme avait pour objectif d'attaquer mystiquement les gardes cercles.

Certaines populations de Toumodi étaient de véritables guerriers. C'est le cas des N'Gban qui constituaient une sorte d'armée avant-gardiste baoulé (Kangah 80). Pendant la période de soumission, l'administration coloniale avait été confrontée à d'énormes difficultés. Tels les propos du capitaine Baudelaire selon lesquels : « Malgré les coups de fusils tirés en direction des rebelles, aucun corps n'a été distingué, même quand on y dépêchait les gens »²⁸ En dépit de leur soumission, ils avaient conservé leurs pratiques occultes en s'attaquant souvent nuitamment et occasionnellement aux gardes cercles.²⁹

Il faut aussi noter que les institutions sociales, les structures d'autorités et le pouvoir ainsi que les contenus des cultes avaient été profondément bouleversés au cours de cette période. La « morphologie sociale » elle-même du pays baoulé était radicalement transformée par la chute démographique, les regroupements de villages, les migrations (Chauveau 114).

Enfin, la monétarisation croissante du commerce vivrier durant cette période avait accru la variabilité des prix. Face à l'augmentation générale du coût de la vie dans les années 1920, les produits locaux subissaient une hausse mais voyaient s'ouvrir un marché très important. Un peu plus tard, le prix suivait le mouvement déflationniste consécutif à la crise de 1930 (Chauveau 97).

Conclusion

La volonté du colonisateur d'avoir des matières premières pour les industries métropolitaines et la nécessité pour les populations locales d'avoir les moyens de faire face aux pressions fiscales amenèrent

²⁷ Le collectif des anciens de Diékèkro, entretien réalisé le mercredi 6 Août 2022 à 10 h 30 à Diékèkro/Toumodi

²⁸ ANCI, Série 1EE, sous série 1EE35.

²⁹ Le collectif des anciens de Bedressou, entretien réalisé le mercredi 13 Août 2022 à 10h 30 à Bédressou/Toumodi

L'administration coloniale à créer les plantations dans la localité de Toumodi à l'instar des autres régions de la colonie ivoirienne. Également les autorités coloniales avaient besoin de ressources financières suffisantes pour la mise en valeur de la colonie et pour l'instauration d'un ordre public incontestable. On trouvait les premières plantations de cacao dans le district de Tiassalé. À partir de 1920, période de la mise en valeur véritable de la colonie ivoirienne, l'on notait des innovations à travers les techniques agricoles. C'étaient des laboratoires de culture qui servaient d'exemple dans la vulgarisation agricole amorcée par l'autorité administrative, sous l'effet de la contrainte. L'organisation administrative obéissait à une structure pyramidale. Le lieutenant-gouverneur donnait des instructions au commandant de cercle qui les transmettait au chef de subdivision. Au dernier palier l'on retrouvait les chefs de cantons et de villages qui étaient sous l'autorité directe du chef de subdivision. L'autorité coloniale avait eu recours à la main d'œuvre extérieure à la localité de Toumodi. Il s'agissait de certaines populations Agba de Dimbokro, de Ouellé et de Bocanda. Cette entreprise coloniale avait impacté lesdites populations. Il était question de l'extension des exploitations agricoles, ainsi que l'avènement des grands planteurs dans la localité de Toumodi. Ces derniers jouissaient des avantages matériels et privilèges administratifs. L'avènement des cultures commerciales avait provoqué un brassage entre les différents peuples, sans toutefois oublier l'intensification des pratiques culturelles.

Travaux cités

Collectifs des anciens de Diékekro ; Bedressou ; Yao Koffi planteur à Djekanou.

ANCI, Cercle du N'Zi-Comoé, Poste de Toumodi, Rapports politiques 3^{ème} trimestre 1918.

ANS, 2G32-31, 1923.

ANS, 1RR56, 193-1933.

1EE 155 à 1EE156- Instructions aux commandants du poste de Toumodi.

Bettignies, De Joseph. « Toumodi éléments pour l'étude d'un centre semi-urbain en moyenne Côte d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaine, Volume VI, N°2, pp-71-92, 1969.

Chauveau, Jean-Pierre. « Essai bibliographique sur la société baoulé », *Cahiers ORSTOM*, pp.125-137, 1970.

- « Note sur les échanges dans le baoulé pré-colonial », *Journal de la Société des Africanistes*, Volume XVI, N°3-4, pp.567-602, 1976.
- Note d'histoire économique et sociale de Kokumbo et sa région baoulé-sud Côte d'Ivoire*, Abidjan, ORSTOM, 1979.
- Diabaté, Dagri Henriette (dir). *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Edition Ami, Volume II, 1987.
- Fabio, Vitti. *Anthropologie d'un pouvoir local Histoire et politique dans l'aitu nvlé (Baule, Côte d'Ivoire)*, Paris, E, To me1, tome 2. HESS, 1991.
- Janvier, Geneviève. *Bibliographie de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, Volume hors-série, 1973.
- Kipre, Pierre. *Les villes coloniales de la Côte d'Ivoire, économie et société (1893-1940)*, Thèse de doctorat d'état ès lettres, Tome I, II et III, Paris, Université de Paris VII, 1987.
- Pamard, Chantal Blanc. *Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Paris I, EHESS, CNRS, ORSTOM, 1975.
- Saganaga, Gabrielle. *La situation agricole dans le N'Zi-Comoé de 1920 à 1939*, Mémoire de licence C1 en Histoire, Abidjan, Université d'Abidjan, 1979.

Comment citer cet article :

MLA : Djaha, Kouamé Baudouin. « Le développement des cultures commerciales à Toumodi (Côte d'Ivoire) de 1910 à 1950 ». *Uirtus* 3.2 (août 2023) : 154-169.